



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-80804>

Département(s) de publication : **27, 76, 14, 60, 61, 78**

Annonce n° **25-80804**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune de Val-de-Reuil

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21270701200010

**Ville** : Val-de-reuil

**Code postal** : 27100

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 27, 76, 14, 60, 61, 78

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marchespublics.eure.fr/>

**Identifiant interne de la consultation** : 25\_17

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service de la Commande publique

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Voir règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Voir règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Voir règlement de consultation

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 03/09/2025 à 14:30

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Aménagement d'une aire de jeux de l'éco quartier à Val-de-Reuil

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 37535200

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** Aménagement d'une aire de jeux de l'éco quartier à Val-de-Reuil

**Lieu principal d'exécution du marché :** Espace Naturel Eco-Quartier - 27100 Val-de-Reuil

**Durée du marché (en mois) :** 3

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Négociation : Conformément à l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique, l'autorité compétente du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité : Soit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Soit de procéder à une négociation avec les trois candidats ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères de jugement des offres retenus. Si tel est le cas, la (ou les) négociation(s) se déroulera (ront) dans les conditions ci-dessous soit par écrit, soit oralement, soit en combinant ces deux modes. Négociation écrite Les candidats recevront de la part de l'autorité compétente du pouvoir adjudicateur, par écrit (courrier ou courriel), une proposition de négociation dans laquelle figureront les éléments suivants : Intitulé du marché ; Objet de la négociation ; Date et heure limites à laquelle le candidat devra proposer sa nouvelle offre, étant précisé qu'en l'absence de nouvelle proposition, le candidat sera réputé maintenir son offre initiale. Négociation orale Lorsque le pouvoir adjudicateur considère qu'une négociation orale avec les candidats ayant remis une offre conforme est nécessaire, il en informe ceux-ci par écrit (courrier ou courriel), et en précise les caractéristiques (date et lieu de la négociation, objet et durée de celle-ci, etc.). Dans les trois jours ouvrables suivant chaque séance orale de négociation, un compte-rendu écrit (courrier ou courriel) sera adressé par le pouvoir adjudicateur au candidat, celui-ci disposant alors d'un délai de deux jours ouvrables pour émettre ses éventuelles observations et confirmer, le cas échéant, sa nouvelle proposition

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/07/2025